

Groupe TERA annonce les modalités de participation à l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2020 et la mise à disposition des documents préparatoires

Crolles, Isère, (France), le 11 juin 2020, 17h45 - Groupe TERA (FR0013429404 – ALGTR), acteur majeur de l'analyse, de la mesure et de la valorisation en temps réel de la qualité de l'air, annonce les modalités de participation à l'Assemblée Générale Mixte, qui se tiendra à huis clos le 25 juin 2020, et la mise à disposition des documents préparatoires.

Compte tenu de la situation exceptionnelle de pandémie de coronavirus, des restrictions liées aux rassemblements et aux déplacements imposées par la réglementation et, en raison notamment de l'impossibilité de réunir au siège social l'ensemble des actionnaires dans des conditions permettant de respecter les mesures de distanciation sociales prévues à l'article 1 du décret n°2020-663 du 31 mai 2020, le Président-Directeur Général de la Société, agissant sur délégation du Conseil d'administration du 30 avril 2020, a décidé que l'Assemblée Générale Mixte annuelle du 25 juin 2020 se tiendra à 14h au siège social de la Société à huis clos c'est-à-dire sans que les actionnaires (et les autres personnes ayant le droit d'y assister) ne soient présents, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle, conformément à l'article 4 de l'Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020.

Le Président-Directeur Général de la société a également décidé que l'Assemblée Générale Mixte annuelle du 25 juin 2020 sera présidée par le Président du Conseil d'administration et que les scrutateurs seront Laurent LEQUIN et Vincent RICARD, actionnaires de la société.

L'avis de convocation, qui a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) et dans un journal d'annonces légales LES AFFICHES DE GRENOBLE ET DU DAUPHINE, apporte toutes les informations utiles sur le déroulement de l'Assemblée Générale du 25 juin 2020 et les modalités de participation des actionnaires.

L'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2020 ne sera pas retransmise (en direct ou ultérieurement) sur le site internet de la Société. En conséquence, la Société attire l'attention des actionnaires sur le fait :

- que le vote à distance en séance ne sera pas possible et qu'ils ne pourront voter que préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale via le formulaire de vote par correspondance ou en donnant procuration à un tiers ou au Président de l'Assemblée Générale ;
- qu'aucune question ne pourra être posée pendant l'Assemblée Générale et
- qu'aucune résolution nouvelle ne pourra être inscrite à l'ordre du jour pendant l'Assemblée Générale.

La Société sera particulièrement attentive au respect des droits des actionnaires et veillera à la qualité du dialogue actionnarial notamment via le vote par correspondance et la procédure des questions écrites.

Les documents qui doivent être tenus à la disposition des actionnaires dans le cadre de l'Assemblée Générale annuelle sont en ligne sur le site internet de la société www.groupe-tera.com rubrique « Assemblées Générales ».

Les modalités de participation à l'Assemblée Générale pourront évoluer en fonction des impératifs sanitaires et des éventuels dispositifs législatifs d'urgence qui pourraient être adoptés à cet égard. Les actionnaires sont ainsi invités à consulter régulièrement la rubrique « Assemblées Générales » sur le site internet de la Société.

Prochaine publication financière : résultats semestriels 2020, le 29 octobre 2020 après clôture des marchés

À propos de Groupe TERA

Groupe TERA, créé en 2001 et employant à ce jour 73 personnes, est un leader de la mesure, de l'analyse et de la valorisation en temps réel de la qualité de l'air. Le Groupe est actuellement l'un des seuls acteurs dans le monde à être présent sur toute la chaîne de valeur de la qualité de l'air, pouvant ainsi répondre à l'ensemble des besoins de ses clients en s'appuyant sur trois activités complémentaires et synergiques : un laboratoire spécialisé dans l'analyse des polluants chimiques de l'air pour tous les environnements, une activité de conception, de développement et de commercialisation de capteurs innovants « Made in France » pour la mesure en temps réel de la qualité de l'air et une offre digitale, constituée d'un logiciel d'analyse professionnel innovant capable de traiter les données de la qualité de l'air remontées par les capteurs. Cette dernière solution est complétée pour les collectivités et les particuliers par « Breathe-Up » l'application mobile du Groupe, et son capteur citoyen individuel.



Contacts

Groupe TERA

Tél. : +33 4 76 92 10 11
investors@groupe-tera.com

NewCap

Relations Investisseurs
Théodora Xu / Louis-Victor Delouvrier
Tél. : +33 1 44 71 98 53
groupe.tera@newcap.eu

NewCap

Relations Médias
Nicolas Merigeau
Tél. : +33 1 44 71 94 98
groupe.tera@newcap.eu